



QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS PIQUANTS-COUPANTS ?

Depuis le 1er juillet, les boîtes jaunes ne sont plus acceptées en déchèterie
Sur la Communauté de Communes Erdre & Gesvres, vous pouvez en effet rapporter vos boîtes jaunes dans 12 des 14 pharmacies du territoire qui se sont déclarées "point de collecte" auprès de l'éco-organisme DASTRI

Mis en ligne le 01 juillet 2018

Les déchets dits piquants coupants (par exemple : seringues, lancettes) sont des Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux qui nécessitent une prise en charge adaptée.

En effet, ils présentent des risques de coupure et de contamination pour le personnel de collecte lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères ou pour le personnel de la chaîne de tri manuel lorsqu'ils sont mis par erreur dans les sacs jaunes dans des bouteilles en plastiques.

Cette collecte concerne uniquement les particuliers en automédication. Ces déchets doivent être conditionnés dans des boîtes jaunes spécifiques disponibles dans toutes les pharmacies sur présentation d'une ordonnance justifiant d'un traitement en automédication.

Du changement depuis le 1er juillet 2018

Depuis cet été, les boîtes jaunes ne sont plus acceptées en déchèterie. En effet, la collecte des boîtes jaunes en déchèterie présente des contraintes alors que ces boîtes peuvent être rapportées toute l'année dans la plupart des pharmacies du territoire.

Sur la Communauté de Communes Erdre & Gesvres, vous pouvez en effet rapporter vos boîtes jaunes dans 11 des 14 pharmacies du territoire.

Il s'agit des pharmacies qui se sont déclarées "point de collecte" auprès de l'éco-organisme DASTRI (cet Eco-organisme se chargeant ensuite de la collecte et du traitement des boîtes jaunes et de leur contenu).

N'hésitez pas à vous adresser à votre pharmacie pour savoir si elle est point de collecte ou retrouvez la liste des pharmacies points de collecte sur www.dastrif.fr





Mairie de Nort-sur-Erdre

30 rue Aristide Briand
44390 Nort-sur-Erdre

 02 51 12 00 70

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

mercredi, samedi

8h30 à 12h